

Lundi 12 juin 2017-

GORDES

Sous la vive lumière de Provence, Gordes, c'est d'abord une découverte : dominé par son église et son puissant château, le village accroche ses maisons au rebord abrupt du plateau du Vaucluse.

L'homme a habité le pays de Gordes depuis des temps très reculés ainsi qu'en témoignent les bories, ces constructions de pierre sèche parsemant alentour le maquis d'oliviers et de chênes verts.

Mais c'est autour du château que s'est édifié le village médiéval ; ruelles enchevêtrées au flanc raide de la falaise, lourdes maisons de pierre agrippées au rocher et semblant jaillir de lui, caves creusées dans le roc au gré des fantaisies du terrain, mystère(s) des passages obscurs, parfois couverts qu'on rase des deux épaules, étroits escaliers aux marches inégales, voûtes béant à ras de terre. Au(x) charme(s) sévère(s) et rustique(s) du Moyen Âge (moyen âge) se juxtapose le raffinement des nobles demeures des seizième et dix-septième siècles : portes et frontons sculptés, fenêtres à meneaux, balcons à consoles. Au hasard des rues, styles et ornements différents, se mettant mutuellement en valeur.

La ville connut l'animation bruyante d'une riche cité vouée aux arts et au négoce, célèbre par ses tanneries, sa pierre réfractaire, l'élevage du ver à soie et le tissage de la précieuse étoffe, la culture de l'olivier et de la garance. Puis vibrent le déclin et l'oubli. Les nobles désertèrent la cité où l'eau manquait, les artisans émigrèrent. Et la dernière guerre vint ajouter à la ruine.

Mais les artistes d'aujourd'hui redécouvrirent Gordes et la vie y a repris sous le signe de l'art et l'artisanat. Le château délabré a retrouvé sa splendeur et ses mâchicoulis abritent les mouvances multicolores d'une avant-garde picturale déjà presque classique. Car, dans ce lieu prédestiné où formes et couleurs atteignent à la perfection dans une naturelle harmonie, le paradoxe est la moindre des choses.

(Ville de Liège. 1980. Concours de promotion au grade de Commissaire adjoint)

VOCABULAIRE :

- Abrupt
- Le rebord
- Les bories : Le terme *borie* a deux acceptions, l'une ancienne ou première, de « domaine agricole », d'« exploitation rurale », de « ferme » ou de « métairie », encore présente dans une bonne partie du Sud-ouest (Dordogne, Lot, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, etc.), l'autre, plus récente, de « cabane en pierre sèche », apparue dans le Sud-est (Bouches-du-Rhône, Vaucluse).
- Le terme *borie*, dans la langue touristique relative à la Provence, désigne une cabane en pierre sèche qui servait de grange, d'écurie ou d'habitation saisonnière à un

agriculteur du [XIX^e siècle](#) dans une parcelle foraine (sur une autre commune) ou trop éloignée de sa ferme.

- **Étymologie**



La « cabane Bonnet » à Malemort-du-Comtat, Vacluse (carte postale du début du XX^e siècle)

Le terme est la francisation du terme provençal *bòri* (cf l'[occitan](#) *bòria*) employé au XIX^e siècle dans le sens péjoratif de « mesure », de « cahute » (comme l'indique [Frédéric Mistral](#) dans son *Tresor dòu Felibrige*) et ce après avoir désigné une [ferme](#), une [métairie](#) ou un domaine rural dans les [Bouches-du-Rhône](#) aux XVII^e et XVIII^e siècles ainsi que l'attestent la toponymie et les documents d'archives (il existe ou existait des lieux-dits *Les Borrys* dans le Vacluse, à Buoux et à Mérindol).

- **Le mot « borie »**, pris dans l'acception nouvelle de [cabane en pierre sèche](#), a été popularisé par des érudits provençaux de la 2^e moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle pour habiller archéologiquement un objet d'étude purement ethnologique et par trop contemporain. Ainsi, au début du XX^e siècle, David Martin se rendant dans les cafés villageois pour poser la question suivante : « Comment appelez-vous les cabanons pointus de la colline ? » ; comme on lui répondait « ce sont des *agachons* ou postes de chasse », il répliquait : « Ces cabanons ne sont pas des *agachons* (...) Il doit y avoir un autre nom plus ancien »
- Les vestiges d'un habitat rural saisonnier ou temporaire en [pierre sèche](#) que leurs propriétaires villageois ou [forains](#) avaient appelés jusque là « cabanes » et « cabanons », se sont vu attribuer une appellation obsolète qui, en Provence, ne s'était appliquée qu'à l'habitation permanente et qui ne subsistait plus qu'à l'état de rares toponymes. Le terme a été repris par Pierre Desaulle dans les [années 1960](#) avec son livre *Les borries de Vacluse*, par Pierre Viala, créateur du « [Village des Borries](#) », dans les années 1970, et enfin par le [Parc naturel régional du Luberon](#) dans les années 1990 avec le livre *Bories*.
- Nouvelle vicissitude, le terme borie a été appliqué en 2008 aux cabanes en pierre sèche des [Alpes-Maritimes](#) par l'auteur d'un livre qui leur est consacré, occultant de ce fait les appellations vernaculaires de *cabana* (féminin) et de *chabot* (masculin).

- **Moyen âge / moyen âge** : Le Moyen Âge a beau s'étirer sur près de 1000 ans, de la chute de l'Empire romain à la prise de Constantinople, il s'écrit sans tiret.
- Le **mot** « **âge** », lorsqu'il s'applique à l'une des quatre périodes mythologiques (*l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge d'airain, l'âge de fer*), ou à une époque historique (*l'âge de la pierre, l'âge du bronze, l'âge du fer*), s'écrit en minuscule. Il y a de l'hésitation pour l'expression "**moyen âge**", selon l'Académie, et "**Moyen Âge**" selon les règles typographiques. (On met une majuscule aux noms de certaines époques historiques qui évoquent une période spécifique de civilisation.)
- Des fenêtres à meneaux :
- Le négoce : du latin *negotium* (occupation, besogne, travail, devoir, fonction, opération; charge, soin, obligation; affaire, ce qui est à faire).
« Les Romains définissaient le travail comme « non-loisir », *neg-otium*. »
- La garance : La **garance des teinturiers**, *Rubia tinctorum* L., est une **plante** vivace de la famille des **Rubiacées** qui fut largement cultivée pour la teinture rouge extraite de ses **rhizomes**. Elle est également appelée communément **garance** ou **rouge des teinturiers** (all. *Färberröte, Krapp*, angl. *madder*, esp. *rubia, granza*, ital. *robbia, garanza*, néerl. *meekrap*).
- **Le mâchicoulis** : Le terme est mentionné pour la première fois en 1402 - 1404, c'est-à-dire postérieurement à la technique elle-même, sous la forme *machecoleis* « galerie extérieure de pierre, en encorbellement et percée d'ouvertures destinées au tir plongeant ».

Le mot est issu du moyen français **machecolis* dérivé à l'aide du suffixe *-is*. Il est attesté en latin médiéval sous la forme *machecollum*. Il s'agit d'un probable composé du vieux français *macher* « battre, frapper, meurtrir » et de *col* (cou en vieux français). Les projectiles lancés des mâchicoulis étaient effectivement destinés à « briser le cou » des assaillants.

Contrairement à ce que montrent les films de guerre se déroulant au Moyen Âge et les **topos** hérités de l'historiographie du XIX^e siècle, lors du siège d'un château les défenseurs ne jetaient pas d'huile bouillante sur les assaillants du haut des remparts. En effet, c'était un aliment rare et cher à l'époque. Les défenseurs jetaient toutes sortes de projectiles, pierres, poutres, parfois de la **poix**, du soufre, du sable rougi ou de l'eau bouillante. Mais l'eau et le bois de chauffe étaient également une ressource rare lors d'un siège, si bien que leur emploi a dû être limité. Les mâchicoulis étaient plutôt utilisés pour des tirs à l'arc plongeants. Ou pour jeter des pierres, des charognes pour propager des épidémies ou des tonneaux remplis d'excréments.

Le pied des remparts était d'ailleurs parfois oblique et non vertical. Cela provoquait un ricochet des projectiles jetés du haut des remparts pour un effet encore plus dévastateur.

-